

**ASSOCIATION DES MEMBRES
DE LA LEGION D'HONNEUR**

Décorés au Péril de Leur Vie

Affiliée à la FN André MAGINOT - Groupement 164

SECTION DES BOUCHES-DU-RHONE

50, Boulevard de la Corderie
13007 MARSEILLE

Le Président

Marseille, le 12 Décembre 2011

Objet : Présentation des vœux de l'an 2012

Réf : N° 65/ Président/DPLV/BDR/VŒUX

Chers compagnons et amis,

La manifestation annuelle de prestige de la Section des Bouches du Rhône aura lieu dans les salons du :

Cercle mixte Garnison de Marseille
Fort Ganteaume
2 Boulevard de Livon 13007 Marseille (Parking assuré)
Le Jeudi 26 Janvier 2012
à partir de 18 H 30

en présence du Général d'Armée Maurice SCHMITT, Grand Croix de la Légion d'Honneur, ancien C.E.M.A., Président d'Honneur National de notre association, accompagné des hautes autorités civiles, militaires et religieuses de notre ville, nos invitées, auxquelles nous présenterons nos vœux.

A l'occasion de ce cocktail, nous renouvellerons notre attachement à la **Légion d'Honneur** en apportant notre concours afin de perpétuer le rayonnement des principes et des valeurs morales résumées dans la devise de notre premier Ordre National.

« Honneur et Patrie »

Les membres de l'Association, leurs épouses, leurs enfants et petits enfants âgés de 13 ans au moins, ainsi que leurs amis sont cordialement invités à participer à cette manifestation.

Le port de la Légion d'honneur, de vos décorations et de l'insigne de notre Association est de rigueur.

Le Président et les Membres du Conseil d'Administration de notre section comptent sur votre présence.

Ils vous souhaitent de joyeuses fêtes et vous présentent, au seuil de cette nouvelle Année, leurs vœux les plus sincères et les plus cordiaux pour vous-même et tous ceux qui vous sont chers.

Lieutenant-colonel Constantin LIANOS

Constantin Lianos

Montant de la Participation : 30 Euros par personne

A faire parvenir avant le 18 janvier 2012 – (date limite d'inscription) en utilisant le bulletin réponse ci-dessous. Les Chèques Postaux ou bancaires doivent être libelles à l'ordre de :

Légion d'Honneur- DPLV- des BDR

Et adresser à :
Monsieur Claude SADON
Villa Ouest
262 Boulevard de Saint Loup
13010 Marseille
Tél. : 04 91 44 98 90

COTISATIONS ANNEE 2012

Conformément aux dispositions arrêtées par notre conseil d'administration national, nous vous communiquons ci après les montants des cotisations pour l'année 2012 exigibles à compter du 1^{er} janvier 2012 et vous remercions de bien vouloir nous en adresser le règlement à votre meilleure convenance au cours du premier trimestre. D'autre part il serait agréable à notre trésorier que les retardataires des années précédentes se mettent à jour au plus vite.

MEMBRES TITULAIRES	33 €
MEMBRES HERITIERS	18 €
MEMBRES ASSOCIES	33 €
MEMBRES BIENFAITEURS	75 €

Permanences au siège

Nous vous rappelons qu'une permanence est assurée au siège de la section tous les Vendredis de 14 H 30 à 17 H 30 à la maison du combattant 50, Boulevard de la Corderie 13007 Marseille, sauf jours fériés et vacances scolaires. Téléphone - répondeur: **09 52 23 73 86** consultable à distance, vous pouvez laisser un message 24H/24 en précisant vos coordonnées vous serez rappelés immédiatement par le président ou un membre du C.A.

Nota : Il nous reste encore quelques cabines libres pour la croisière du 14 au 21 Avril 2012. Vous pouvez aussi vous inscrire dès maintenant à l'escapade en Corse organisée du 18 au 25 Octobre 2012 (les dates exactes seront connues à la soirée de prestige).



BULLETIN REPONSE POUR LA SOIREE DE PRESTIGE DU 26 JANVIER 2012

A retourner **impérativement** avant le **18 janvier 2012**

Monsieur ou Madame

Adresse :

Assistera au cocktail du 26 Janvier 2012, accompagne (e)
depersonnes

Ci-joint :	Participation de 30 € X.....personnes	=..... €
	Cotisation (s)	=..... €
	Don particulier	=..... €

TOTAL €